



Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant La Garderie la Sagouine et ses p'tits acadiens Inc.		Date d'inspection Le 14 janvier 2026	
Nom de l'établissement La Garderie la Sagouine et ses p'tits acadien Inc.		Numéro de permis 2013257	
Adresse 73 rue McLaughlin Bouctouche NB E4S 3P3		Numéro de téléphone (506) 743-5099	
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 36	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE	
Personnel SGE Stephanie Hickey	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

La mentore en assurance de la qualité est présente sur les lieux en après-midi afin de réaliser une inspection de surveillance.

Le ratio enfants/éducateurs a été respecté tout au long de la visite.

Les éléments suivants ont été vérifiés :

- Orientation des enfants
- Aire de jeu intérieure
- Matériel et équipement de l'aire de jeu intérieure
- Aire de jeu extérieure
- Matériel et équipement de l'aire de jeu extérieure

Durant l'inspection, la mentore en assurance de la qualité a observé les enfants terminer leur collation et participer à des jeux libres à l'intérieur.

La mentore en assurance de la qualité a également procédé à la prise des mesures des espaces intérieurs et extérieurs.

original signé par
Stephanie Hickey _____ Le 16 janvier 2026

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Date

original signé par
Nadia LeBLanc _____ Le 16 janvier 2026

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"